Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 018-211802673-20250324-DEC08_2025-AU

DÉPARTEMENT DU CHER
ARRONDISSEMENT DE BOURGES
CANTON DE TROUY

Décision du Maire

Décision municipale N° DEC08_2025
MAPA N° 02-2025 Attribution marché de « maîtrise d'œuvre aménagement extérieur d'un bâtiment commercial à Trouy »

Le Maire de la ville de Trouy ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-17, L. 2122-18, L. 2122-22, L. 2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique en vigueur au 1er avril 2019 dont les parties législative et réglementaire ont été codifiées au journal officiel du 5 décembre 2018 ;

Vu la délibération DEL91_2024 du Conseil municipal du 28 mai 2024 portant délégation du Conseil municipal au Maire, et en particulier son alinéa 4 ;

Vu la consultation référencée MAPA N° 02-2025 *« maîtrise d'œuvre aménagement extérieur d'un bâtiment commercial à Trouy » ;*

Vu les lettres de consultation du 28 février 2025 transmises par courriel aux fournisseurs suivants :
- ICA
- ROCHER ROUGE

Vu les DEUX plis déposés par :
- ICA
- ROCHER ROUGE

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant que l'offre, déposée le 5 mars 2025 par ICA (18) répond aux attentes et besoins formulés par la collectivité et est classée en 1ère position selon les critères d'attribution :

- *50 % valeur technique* ;
- *50 %* Tarifs.

DÉCIDE

Article 1er : de l'attribution à ICA 19 100 € HT ;

Article 2 : d'inscrire les crédits au chapitre 23 du budget annexe bâtiment commercial.

Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 018-211802673-20250324-DEC08_2025-AU

Article 3 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'État et de sa diffusion sur le site internet de la ville de Trouy ou de sa notification.

Article 4 : Il sera rendu compte au Conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine séance.

Le Maire

Franck BRETEAU



Diffusion sur le site internet de la ville de Trouy,
le 24/03/2025
https://www.villedetrouy.fr